

Élargissements futurs

Quels pays sont susceptibles d'adhérer à l'UE et quelles démarches doivent-ils entreprendre ?

Critères de Copenhague :

Pour pouvoir obtenir le statut de candidat, un État doit répondre aux critères de Copenhague, qui exigent une démocratie stable, une économie de marché fonctionnelle et la capacité de mettre en œuvre les lois de l'Union européenne.



Les étapes pour devenir membre :

1

Candidature : une candidature est soumise au Conseil de l'UE (qui reçoit des conseils de la Commission européenne concernant le respect des critères).

2

Négociations : l'État candidat se prépare à intégrer les lois et les normes de l'UE sous la supervision de la Commission européenne.

3

Adhésion : la Commission européenne évalue si l'État est prêt à devenir membre, et un « traité d'adhésion » est élaboré.

Albanie – négociations d'adhésion en cours

Bosnie-Herzégovine – négociations d'adhésion en cours

Géorgie – aucune négociation ouverte actuellement

Moldavie – proposition d'ouverture de négociations

Monténégro – aucune négociation ouverte actuellement

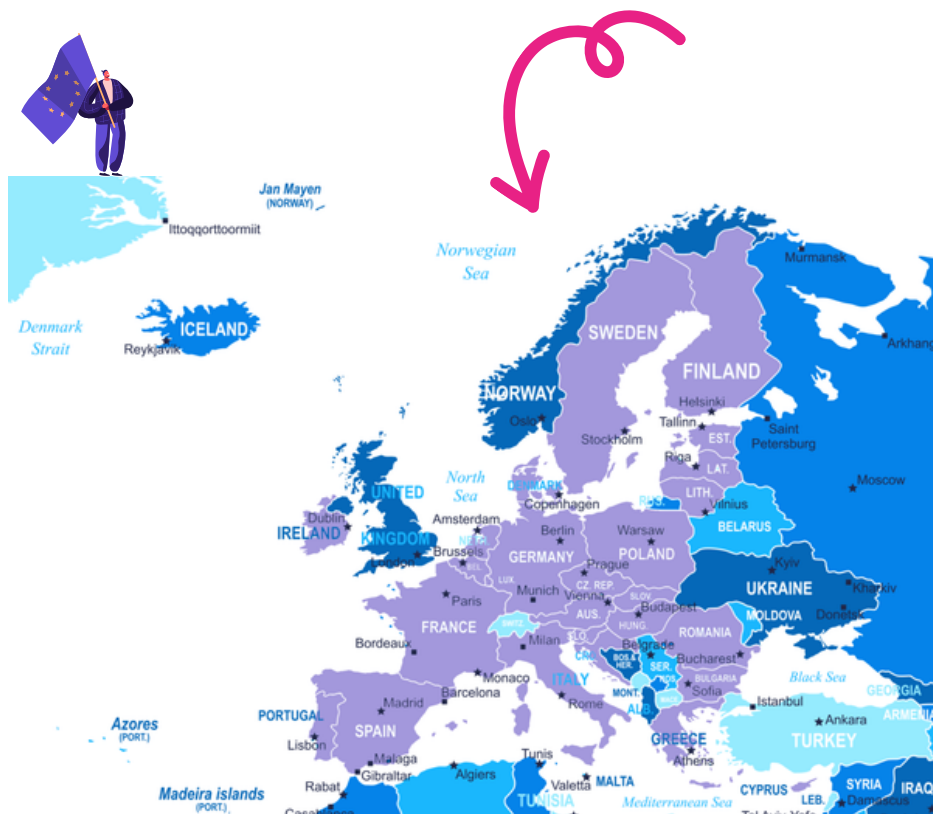
Macédoine du Nord – négociations d'adhésion en cours

Serbie – négociations d'adhésion en cours

Turquie – négociations au point mort depuis 2018

Ukraine – proposition d'ouverture de négociations

Kosovo – candidat potentiel



Le saviez-vous ?

Pour qu'un pays devienne membre de l'UE, le **traité d'adhésion** doit recevoir l'approbation de la Commission, du Conseil et du Parlement européens. Il doit ensuite être signé et ratifié par l'ensemble des États membres de l'UE ainsi que par le pays candidat.

